



Accompagnement

PRÉPARATION AU RETOUR À L'EMPLOI D'UN SALARIÉ

CONTEXTE ET ENJEUX

Une étude récente de la Caisse d'Assurance Maladie indiquait que les troubles psychiques constituaient la première cause d'arrêt maladie. Cette situation, que la crise sanitaire risque de renforcer, invite les employeurs à repenser leurs modes de fonctionnement pour prendre en compte cette réalité et prévenir les facteurs de rechute, afin de sécuriser le parcours des personnes et le fonctionnement de leurs équipes.



PERSONNE CONCERNÉE

Un salarié affecté par des troubles psychiques dans une démarche de retour à l'emploi suite à un arrêt de longue durée.



OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT

- Nouer un dialogue avec le salarié pour identifier les freins au retour à l'emploi.
- Accompagner l'employeur à anticiper le retour à l'emploi du salarié et à prévenir une rechute.
- Avoir une feuille de route pour donner de la visibilité à la personne et à l'employeur.



PRÉ-RÉQUIS

- Avoir l'accord de la personne concernée.
- Se coordonner avec la médecine du travail.

¹ Méthode IPS (Individual Place and Support) est un modèle clinique d'intégration au travail développé au Canada, qui vise à placer, puis former et maintenir en emploi les personnes en situation de handicap psychique en favorisant l'auto-détermination de la personne.



messidoï



CONTENU DE L'ACCOMPAGNEMENT

- Des temps d'entretien avec la personne concernée pour identifier et formaliser avec elle ses freins au retour à l'emploi.
- Des temps de restitution avec l'employeur pour définir une feuille de route.

L'agencement des temps sera co-construit avec l'employeur et la personne concernée, pour s'assurer de l'adéquation de l'accompagnement avec le besoin identifié.



NOS PRINCIPES D' ACTIONS

- Une écoute bienveillante et respectueuse.
- Un cadre de restitution à l'employeur formalisé en amont et transparent vis-à-vis de la personne.
- Utilisation d'outils d'analyse, adaptés aux personnes souffrant de troubles psychiques et validés par des travaux de recherche internationaux.
- Des équipes formées aux méthodes d'accompagnement IPS¹, gage de qualité et de rigueur méthodologique.



LIVRABLE

Feuille de route pour la préparation au retour à l'emploi.



TARIFS

Sur demande, après échange sur votre besoin.

SÉCURISER



Accompagnement

SÉCURISATION D'UN SALARIÉ EN EMPLOI

CONTEXTE ET ENJEUX

Une étude récente de la Caisse d'Assurance Maladie indiquait que les troubles psychiques constituaient la première cause d'arrêt maladie. Cette situation, que la crise sanitaire ne devrait malheureusement pas améliorer, invite les employeurs à repenser leurs modes de fonctionnement pour prendre en compte cette réalité et prévenir les facteurs de rechute, afin de sécuriser le parcours des personnes et leurs équipes.



PERSONNE CONCERNÉE

Un salarié affecté dans son poste par des troubles psychiques



OBJECTIFS DE L'ACCOMPAGNEMENT

- Identifier les points de difficulté.
- Construire collectivement une réponse adaptée aux difficultés identifiées.
- Prévenir la dégradation du cadre de travail de la personne concernée et des équipes en contact.



PRÉ-RÉQUIS

- Accord et volonté de la personne concernée
- Mise à disposition par l'employeur des ressources nécessaires à la bonne réalisation (dont disponibilité du salarié et des membres du collectif de travail si besoin, mise à disposition d'un bureau pour les échanges confidentiels).



CONTENU DE L'ACCOMPAGNEMENT

L'accompagnement proposé comprend deux phases, à ajuster avec vous en fonction de votre situation particulière :

- Diagnostic
- Soutien au poste de travail



NOS PRINCIPES D' ACTIONS

- Une écoute bienveillante et respectueuse.
- Utilisation d'outils d'analyse, adaptés aux personnes souffrant de troubles psychiques et validés par des travaux de recherche internationaux.
- Des équipes formées aux méthodes d'accompagnement IPS², gage de qualité et de rigueur méthodologique.



LIVRABLE

Plan d'actions co-construit.



TARIFS

Sur demande, après échange sur votre besoin.



messidor



² Méthode IPS (Individual Place and Support) est un modèle clinique d'intégration au travail développé au Canada, qui vise à placer, puis former et maintenir en emploi les personnes en situation de handicap psychique en favorisant l'auto-détermination de la personne.